

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 37 (1949)  
**Heft:** 5

**Artikel:** La reine Berthe et Fribourg  
**Autor:** Perrochon, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-818285>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA REINE BERTHE ET FRIBOURG

communication présentée par M. HENRI PERROCHON.

---

Si l'on voulait placer la commémoration du 600<sup>e</sup> anniversaire du traité de combourgeoisie entre Fribourg et Payerne, sous le patronage d'un personnage vénérable, nul mieux que la reine Berthe ne conviendrait. Non qu'il y ait eu des rapports directs entre ce traité et la bonne souveraine; mais sous son règne nos contrées avaient été intimement unies et la mémoire de Berthe demeurait un lien.

Payerne est la cité de Berthe. La cave communale porte son nom, comme un cercle où depuis 1885 se rencontrent les amateurs de distractions artistiques et chorégraphiques. Elle figure à l'enseigne de l'une de nos trente pintes. L'un de nos épiciers vend du café Reine Berthe, et l'un de nos pharmaciens décore de l'effigie royale ses paquets de tisanes. Nos tireurs connaissent parfois une cible dédiée à celle qui est aussi la patronne de nos éclaireurs. Pas de cortège important sans la Reine suivie de ses dames d'honneur: titre envié et celle qui joua ce rôle, lors de la représentation du drame de Ribaud, en juin 1899, M<sup>lle</sup> Amélie Zbinden-Plumettaz, le garda plus de quarante ans, jusqu'à sa mort<sup>1</sup>.

Payerne conserve quelques souvenirs de Berthe. Ainsi une tour ou château qui porte son nom, sans d'ailleurs qu'aucun document ne prouve qu'elle y ait habité. Actuellement cure catholique, ce fut, paraît-il, la maison du prieur. En 1849, elle s'effondra en par-

---

<sup>1</sup> ADOLPHE RIBAUD, *La reine Berthe*, pièce en 12 tableaux... représentée à Payerne par la population. Neuchâtel 1899.

tie et on transforma l'édifice, où naquit M<sup>lle</sup> Aimée Rapin, l'artiste peintre bien connue. En 1889 le chanoine Pellerin, vicaire général à Fribourg, acheta ce bâtiment, pour y installer au rez-de-chaussée une chapelle, aménagée avec le produit de la souscription offerte à Mgr Mermillod par ses diocésains pour ses 25 ans d'épiscopat<sup>1</sup>. Filiale de l'église de Mannens, jusqu'à la constitution de la paroisse de Payerne, cette chapelle fut désaffectée après la consécration de la nouvelle église. Au temple il y a le tombeau. En 1817 le colonel François-Rodolphe de Dompierre, qui fut conservateur des antiquités cantonales vaudoises, découvrait sous la tour Saint-Michel des ossements féminins. On savait que la reine Berthe avait été entermée dans l'Abbatiale, puisqu'en 999 l'impératrice Adélaïde vint y prier sur sa tombe. Au XV<sup>e</sup> siècle Barthélemy de Spiegelberg, prévôt du chapitre de Saint-Ours à Soleure, vit le mausolée de porphyre devant le chœur. On en connaît l'inscription<sup>2</sup>. Puis tombeau et reliques avaient disparu. De Dompierre fit au Conseil d'Etat vaudois un rapport sur ses trouvailles. Le Conseil d'Etat le communiqua au doyen Bridel, qui « à peu près convaincu » s'empressa de proposer qu'on fit aux nobles restes une sépulture convenable, et composa en latin une épitaphe<sup>3</sup>. Il suggérait aussi l'idée d'une médaille Reine Berthe que l'on aurait donnée en prix aux écoliers payernois et qui serait devenue une rareté numismatique: « les femmes même voudront l'avoir ». Le marbrier Doret à Vevey fut chargé du travail et l'inscription fut agréée par le Conseil d'Etat, qui exigea cependant qu'on ajouta un prudent « ut traditur ». La municipalité payernoise en fut indignée, et Bridel dut expliquer qu'il n'y était pour rien et que cette formule en style lapidaire exprime une vraisemblance au premier degré au-dessous de la vérité rigoureuse et mathématiquement prouvée. Il fut entendu que dans la traduction à l'usage du public ce « malheureux ut traditur » serait passé sous silence. Au son des cloches et d'un hymne du doyen:

<sup>1</sup> *Guide de Payerne*. Payerne 1892. (Art. de Charles-François JOMINI).

<sup>2</sup> FR. PROBST, *Grabschrift der Königin Bertha aus Payerne in einer Handschrift des 16. Jahrhunderts*. Anz. f. schw. Geschichte 1873.

<sup>3</sup> ALBERT BURMEISTER, *Le doyen Bridel et le tombeau de la reine Berthe*. RHV 1918. Et du même historien, *Payerne*. Payerne 1930.

*Neuf siècles sont tombés dans le fleuve des âges,  
Sans que ta gloire, ô reine, ait perdu son éclat...*

des jeunes filles en blanc déposèrent les os dans le sarcophage.

Enfin, le Musée possède des tableaux de la royale fileuse, le manuscrit du drame qu'Adolphe Ribaux lui consacra et une selle de tournois, qui lui est venue de la pinte communale en passant par le temple, qui a longtemps été attribuée à la reine. Dès le XVIII<sup>e</sup> on en fut persuadé, après avoir cru qu'elle avait servi à Jules César lors de la conquête de la Gaule. L'historien A. Ruchat, originaire de Puidoux y remarqua le trou où Berthe enfilait sa quenouille: qui cherche trouve. Il y a quelques années une concierge-cicerone, dont le doute n'effleura jamais l'assurance ni la fantaisie, proposait à la curiosité des visiteurs le crâne de la reine Berthe enfant.

Le souvenir de Berthe est demeuré vivant dans le pays d'alentour. On lit son nom dans l'obituaire de Villars-les-Moines, dont le prieuré clunisien fut fondé un siècle après sa mort. Un de ses récents historiographes assure qu'à Avry-devant-Pont on crut longtemps que la reine ressuscitait tous les sept ans pour protester contre la profanation bernoise de son sépulcre et que les débordements de la Broye étaient dus à ses colères posthumes. Tous ne partagent pas cette opinion. La pieuse et heureuse mémoire de l'excellente épouse de Rodolphe II, roi de la petite Bourgogne, demeure en bénédiction, et sa quenouille en exemple... Elle fut la mère et les délices de la patrie transjurane. L'inscription du tombeau exprime l'impression générale, comme les vers du même auteur:

*Modèle du palais comme de la chaumière,  
Encourageant la ville, instruisant le hameau,  
Toi-même travaillais, royale filandière,  
Et le sceptre en tes mains s'alliait au fuseau.  
Si des jours écoulés, nous consultons l'histoire,  
Qui n'aime à revenir dès que ton nom paraît,  
Sur ce temps, ce bon temps d'instructive mémoire,  
Où sur son palefroi notre Berthe filait....*

A l'histoire et à la légende de la reine Berthe, souvent si liées qu'on a de la peine à les distinguer, Fribourg a contribué. L'histoire est brève : fille de Bourcard, duc des Alémanes, elle épousa en 922, à la suite d'un traité de paix et après la défaite de Winterthour, Rodolphe II, roi de Bourgogne, et pendant quelques années roi d'Italie, puis du Dauphiné et de la Provence. De ce mariage naquirent plusieurs enfants : le roi Conrad qui régna longtemps avec son épouse Mathilde, sœur du roi de France et fut appelé le Pacifique, prince ferme et sage, qui débarrassa non sans peine notre pays des hordes de Sarrasins pillards qui le ravageaient ; l'impératrice Adélaïde, épouse de Lothaire II, roi d'Italie, puis de l'empereur de Germanie Othon le Grand, femme de tête, excellente diplomate comme elle le montra durant sa régence pendant la minorité de son petit-fils Othon III ; le duc Rodolphe, dont certains historiens font Rodolphe III, successeur de Conrad, tandis que, pour d'autres, celui-ci serait le fils et non le frère de son prédécesseur. Le duc Rodolphe en ce cas aurait eu un destin plus modeste et probablement assez court. On n'est point au clair non plus sur l'origine précise de Bourcard archevêque de Lyon. Fut-il comme le dit le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* un enfant de Berthe ou fut-il, comme on le prétend ailleurs, un fils naturel de Conrad ? Peut-être Berthe fut-elle encore la mère de deux princesses, dont l'une mariée à un seigneur de Salins serait la mère des évêques Hugues de Genève et Henri de Lausanne, et l'autre devenue comtesse de Bellay serait l'ancêtre de la maison de Savoie.

Veuve, Berthe épousa Hugues, roi d'Italie, personnage indigne et sans scrupule et l'on ne sait si la pauvre femme entra de gré ou de force dans cette combinaison matrimoniale. Cette union fut d'ailleurs brève ; après trois ans d'une existence malheureuse, Berthe quitta l'Italie et revint en Bourgogne. Un diplôme de Conrad y mentionne sa présence en 962. Elle mourut probablement dans nos parages vers 970 en un début de mars, puisque Soleure célébrait l'anniversaire de son décès le 6 et Villars-les-Moines le 8 de ce mois. L'inscription de son premier tombeau dans notre Abbatale ne nous apprend rien de très précis sur Berthe. Le livre de confraternité de Saint-Gall la mentionne parmi les associés spirituels de l'abbaye ; et elle fut certainement parmi les bienfaiteurs du monastère payernois.

La légende, comme vous le savez, est plus riche que l'histoire, qui elle-même sur certains points est imprécise et contestable<sup>1</sup>.

A cette tradition, Fribourg s'intéressa toujours<sup>2</sup>. Dernièrement *La Liberté* publiait sur Berthe, reine d'Italie, d'intéressants croquis de M<sup>me</sup> A.-M. Bondallaz<sup>3</sup>. C'est à Fribourg dont les archives possèdent l'un des documents dit: « Testament de la reine Berthe », et aussi une copie d'une bulle d'Eugène III parlant de la « regina bonae memoriae »<sup>4</sup>, que Charles-Albert Cingria travailla à sa biographie récente<sup>5</sup>.

On peut émettre des réserves sur plus d'une affirmation de ce livre, douter des apparitions de Berthe à de petits bergers à qui elle donne quelques sous pour acheter des sucres d'orge et malgré la précision du détail se demander si c'est vraiment elle qui le 1<sup>er</sup> mai 1682 à deux heures de l'après-midi provoqua ce tremblement de terre à Colombier-sur-Morges qui fit s'ouvrir les portes et branler les rateliers des cuisines. Fut-elle la constructrice de Gourze, de Bertholo ou de la Molière, l'œil de l'Helvétie ? En tous les cas, des comptes prosaïques mais sûrs établissent que les vignes que Payerne possède en Lavaux ont été achetées par la ville au XVI<sup>e</sup> siècle, et ne sont pas un héritage de la reine furieuse de ce que des gamins de Lutry eussent lancé des pierres à sa blanche haquenée, et qui, en récompensant l'attachement respectueux que les Payernois avaient toujours eu pour leur suzeraine, voulait aussi témoigner de son mécontentement à l'égard des parents de garnements insolents<sup>6</sup>. Et faut-il vraiment se représenter Berthe comme

<sup>1</sup> ERNEST MURET, *La légende de la reine Berthe*. Arch. suisses. Trad. popul. 1897.

<sup>2</sup> Sans parler de tel poisson d'avril, qui vieux de cinquante ans reprit vie ce printemps, et qui plaçait à Aumont en un mystérieux trésor des monnaies de « Conradus rex Romanorum », en précisant qu'il s'agissait selon toutes probabilités du fils de la reine Berthe. ERIC TH., *Le poisson fantôme*. « La Liberté », 29 avril 1949.

<sup>3</sup> « La Liberté », 9 et 16 avril 1949.

<sup>4</sup> BRACKMANN, *Papsturkunden in der Schweiz*. Göttinger Nachrichten 1904.

<sup>5</sup> CHARLES-ALBERT CINGRIA, *Le reine Berthe et sa famille (902-1002)*. Genève-Paris 1947.

<sup>6</sup> ALBERT BURMEISTER, *Les vignes de Payerne à Lavaux*. Lausanne 1932.

un type mérovingien d'esquimaux avec deux tresses bien nouées et collées, luisantes comme des câbles de ponts suspendus ? Il est vrai que pour introduire dans cette vision « un peu de contenance chrétienne », Cingria pense aussi aux fillettes qui défilent à Fribourg à la procession de la Fête-Dieu, témoignant d'une « race que l'histoire n'explique pas, qui incarne un grand mystère ». Enfin la conception même de l'histoire que professe l'écrivain est contestable : pas de psychologie, des images ; le choix des documents dépendant de la beauté de leur style et de leur drôlerie, « car il est très important que l'histoire soit drôle », la condamnation de tout esprit critique.

Mais il y a dans cette fresque une vie magnifique, un enthousiasme fervent. C'est un vitrail rutilant d'or et de pourpre à la manière de ceux du peintre Alexandre Cingria, et l'érudition d'un humaniste de la Renaissance. Réaction contre la critique historique, réaction exagérée, mais réaction qui peut être salutaire.

Question de mesure : l'historien doit éviter les excès d'indulgence et les excès de sévérité, disait l'abbé Besson naguère dans son cours d'introduction aux études historiques. Il me souvient d'une leçon dans le petit auditoire au dernier étage du Lycée, d'où la vue s'étend sur les Alpes par-dessus le clocheton des Ursulines et d'où l'on domine le toit de la Bibliothèque cantonale — c'était au temps de l'abbé Ducrest, de Frédéric-Théodore Dubois, d'Handrick — dans cet auditoire où se succédaient l'abbé Dévaud, de Labriolle, l'abbé Vogt et son Cassiodore, M. Zeiller, et tandis que l'on percevait assourdis les accords du piano asthmatique de Wagner ; il me souvient d'une leçon sur la reine, « si populaire à Payerne ». Avec son souci de la vérité, son horreur de l'a priori, son sens de l'humain et sa connaissance des âmes, l'abbé Besson distinguait dans la légende de Berthe les apports successifs. Il y voyait un exemple particulièrement intéressant de ce que, en critique historique, on appelle l'identification des homonymes : certains traits appartiennent à la reine de Bourgogne, d'autre à Berthe au grand pied ou à quelqu'une des Berthe royales. Après l'analyse des différences, vint l'esquisse de l'épouse de Rodolphe, et ce fut un de ces tableaux vraisemblables et vivants auxquels excellait, en savant et en artiste, Mgr Besson.

C'est à Fribourg aussi que le P. Bonaventure Egger publiait en 1907 son *Histoire des cloîtres clunisiens en Suisse occidentale*<sup>1</sup>, où il consacre plusieurs pages à ce fameux testament de la reine Berthe dont Victor van Berchem avait entretenu les membres de la Société d'histoire de la Suisse romande, dont Poupardin et Hofmeister, et surtout M. Maxime Reymond, devaient démontrer la curieuse genèse<sup>2</sup>. Chacun sait qu'il existe deux copies dites du testament de Berthe. L'une est à Fribourg munie d'un sceau représentant la reine assise, tenant un sceptre que, dès le XIII<sup>e</sup>, on prit pour une quenouille, soit sous l'influence du dicton provençal: au temps où Berthe filait, soit que la tradition de la royale filandière fût déjà répandue; ce qui n'aurait rien de bizarre car au X<sup>e</sup> toutes les femmes filaient et s'étonner que Berthe ait pratiqué ce labeur et encouragé ses sujettes dans cet art, serait ridicule. L'autre copie est à Lausanne, et son sceau montre Berthe debout, comme l'est Othon III au bas d'un document de 997 concernant Payerne; elle ne tient pas un sceptre et un globe, mais — ce qui est plus conforme à son caractère — un livre et une fleur: certains disent de lys, d'autre de lin ou de chanvre, et qui ressemble étrangement — si un tel anachronisme était permis — à une fleur de tabac! Ces deux copies ne sont point en tous leurs termes pareilles. Mais elles insistent sur de nombreuses donations faites au couvent par la reine, sur les droits établis par elle qui rendent ce monastère indépendant de tout prince laïc ou ecclésiastique. C'est un acte de fondation à la manière de celui de la charte de Guillaume d'Aquitaine en faveur de Cluny<sup>3</sup>. En conflit avec le comte Adhémar de Viviers ou de Seedorf et les seigneurs de Montagny, qui prétendaient à l'avouerie sur le monastère, les moines furent amenés au début du XII<sup>e</sup> siècle à produire leurs titres de propriété; ils établirent ces deux actes, en s'inspirant de l'acte de donation en

<sup>1</sup> P. BONAVENTURE EGGER, *Geschichte der Cluniazenser-Klöster in der Westschweiz*. Fribourg 1907.

<sup>2</sup> RENÉ POUPARDIN, *Le royaume de Bourgogne*. Paris 1907; ADOLF HOFMEISTER, *Die Gründungsurkunde von Peterlingen*. Heidelberg 1909; MAXIME REYMOND, *Le « Testament » de la reine Berthe*. RHV 1911.

<sup>3</sup> BRUEL, *Recueil des chartes de Cluny* 1.

faveur du couvent dans lequel le 1<sup>er</sup> avril 962 la reine Berthe qui venait de faire ses Pâques à la cathédrale de Lausanne donnait aux moines payernois un domaine qu'elle possédait aux abords de leur église et dont elle se réservait un champ à Dompierre. Quant aux autres terres auxquelles les copies font allusion — ainsi Chiètres — ce sont des cadeaux de Conrad, du duc Rodolphe ou de l'impératrice Adélaïde, qui fit peut-être bâtir certaines parties du couvent à ses frais. « Les récits du doyen Bridel et le tableau de Lugardon — on pourrait ajouter ceux d'Anker et de Bischoff — ont été, écrit M. Maxime Reymond, l'épanouissement au XIX<sup>e</sup> des légendes savantes qui ont pénétré ensuite dans les masses populaires. » J'ajouterai que ces légendes savantes ne seraient pas nées sans fondement historique — ce que M. Reymond a dit d'ailleurs — et si elles n'avaient pas correspondu à une tradition solidement établie<sup>1</sup>. Au X<sup>e</sup> et au XI<sup>e</sup> dans nos contrées la reine Berthe était bien *humilis regina Dei gracia* ou selon une autre formule également alors employée *regina Dei dono*. Et ainsi pour parler comme le récent historiographe de notre héroïne, l'histoire dénégative rejoint l'histoire constructive.

Il serait vain de citer tous ceux qui, à Fribourg, se sont intéressés à cette souveraine. Mais on ne peut omettre l'abbé Dey.

Originaire de Marsens, Jean-Joseph Dey (1779-1863) fut un savant modeste et distingué. Il avait la passion de l'histoire. Au collège déjà il avait fondé avec quelques-uns de ses camarades de Saint-Michel une société d'études littéraires et historiques. Des séjours à Vienne (Autriche), Châtel, Lyon précédèrent son entrée au Séminaire qui venait de se rouvrir à la Neuveville. Ordonné prêtre en 1809, il fut chapelain de Charmey, curé d'Onnens, chapelain d'Orsonnens, puis d'Ependes, maître d'histoire au collège avant le retour des Jésuites, curé de Lausanne. Il finit sa carrière comme chapelain d'Echarlens, formant à l'histoire le jeune abbé Gremaud et rédigeant les lettres pastorales de Mgr Yenni, qui le nomma vicaire général honoraire. Prêtre zélé — il contribua par ses collectes à Lyon ou à Paris à l'érection de l'église Notre-Dame à

<sup>1</sup> MAXIME REYMOND, *L'abbaye de Payerne*. RHV 1912-1913; Du même historien, art. *Berthe*, DHBS et *Origines de la Maison de Savoie*, ASG 1919.

Lausanne — il fut un initiateur en pays fribourgeois aux études historiques. Dès sa fondation la Société d'histoire du canton de Fribourg le compte parmi ses membres honoraires. De ses recherches, l'historien Gremaud tira ample parti; il laissa lui-même de nombreuses études inédites, et des articles épars. Le *Mémorial de Fribourg*, la *Gallia christiana* le comptèrent parmi leurs collaborateurs. En 1862, il publia une *Vie de Sainte Adélaïde impératrice*. Il établit le catalogue de numismatique de la Bibliothèque cantonale. Membre fondateur avec le doyen Aebischer, curé de Neuchâtel et bourgeois d'honneur de Valangin, de la « Petite Eglise », qui n'était point un mouvement schismatique, mais comme l'a écrit dans une fort intéressante étude M. l'abbé Marmier un mouvement pour promouvoir parmi le clergé séculier le goût de la culture, l'abbé Dey fit paraître dans les organes de ce groupement: *Correspondance* ou *Mélanges littéraires*, de nombreux travaux sur les colons d'Avenches, sur Conon d'Estavayer, sur les monastères au moyen âge, sur les évêques de Lausanne<sup>1</sup>. Enfin les *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg* ouvrent leur premier fascicule en 1845 par ses recherches sur la Séquanie, l'Helvétie et la Rauracie, et le second fascicule en 1846 par sa *Notice historique et critique sur Berthe, reine de la Bourgogne transjurane et sur sa famille*.<sup>2</sup>

Cette notice est une étude sérieuse. Dey a trouvé dans de nombreux écrits sur Berthe des traits suspects. S'il comprend que la muse de l'histoire aime à s'animer des inspirations de la poésie, il estime qu'elle ne doit pas altérer les réalités par les fictions du roman.

L'érudition de Dey est étendue. Il cite quantité d'ouvrages anciens et modernes, suisses, français ou italiens. Il n'omet pas Jean de Muller. Il ne fait aucune allusion aux pages du doyen Bridel

<sup>1</sup> HENRI MARMIER, *La « Petite Eglise » du diocèse de Lausanne et Genève (1810-1844)*. Fribourg 1941; PAUL-EDMOND MARTIN, *Catalogue des Manuscrits de la Collection Gremaud*. Fribourg 1911; DELLION, *Dict. hist. et stat. des paroisses cath. du cant. de Fribourg*, III, V, IX; MAXIME REYMOND, *La paroisse de Notre-Dame de Lausanne*. Lausanne 1935; Papiers J.-J. Dey, AEF.

<sup>2</sup> JOSEPH DEY, *Notice hist. et crit. sur Berthe reine de la Bourgogne transjurane, et sur sa famille*. Arch. Soc. d'hist. du cant. de Fribourg, I, p. 125.

sur la reine Berthe, sa notice est — plusieurs affirmations le prouvent — une réplique à cette chronique qui légitimait avec indulgence toutes les traditions. La méthode de Dey est beaucoup plus exigeante que celle de Bridel<sup>1</sup>.

« Si l'on se bornait à dire que Berthe, reine de la Transjurane, distribuait d'abondantes aumônes à une foule de pauvres ; qu'elle cherchait à soulager les malades et à adoucir la condition des serfs, qu'elle offrait aux évêques et aux monastères des dons destinés à refluer sur toutes les classes de la population en bienfaits spirituels, à ces traits nous reconnaitrions l'esprit et le caractère du dixième siècle, et nous dirions qu'une reine pénétrée de la charité chrétienne et du désir de contribuer au bonheur des peuples, ne pouvait choisir d'autres moyens ; mais si, affirmant beaucoup plus, on habille Berthe à la moderne, si on la sature d'économie politique, si on lui suppose des richesses imaginaires, nous avons au moins le droit de douter ; nous exigeons des preuves.

On a écrit que Berthe fit construire de nouvelles routes, réparer les anciennes, bâtir des tours, élever des châteaux ; on lui attribue même la fondation de plusieurs bourgs ou villes ; d'un grand nombre de monastères, de chapitres et d'églises que l'on ne désigne ou que l'on ne nomme pas. Elle doit avoir favorisé l'agriculture et émancipé des serfs. Si l'on demande par quelle voie la connaissance de ces faits nous a été transmise, on ne nous produit aucun document ; on nous allègue les traditions populaires, mais ces traditions populaires ne sont ni anciennes ni constantes, comme nous avons le droit de les exiger. »

Et Dey avec sagesse établit la situation du royaume, la place de la reine dans son développement, et montre que pour effectuer les entreprises gigantesques qu'on lui attribue, il aurait fallu une fortune colossale qu'elle ne pouvait posséder. Il remarque qu'on n'a sans doute point attendu sa venue pour fortifier un pays menacé par les invasions, que l'origine de Gourze, de Vufflens, de Champvent, de Bertholo, de Moudon ou de Morges demeure obscure, qu'il n'est pas prouvé que Berthe eût fondé Neuchâtel, et qu'on ignore

<sup>1</sup> PHIL.-SIRICE BRIDEL, dans *Etrennes helvétiques*. Lausanne 1819,

en quelle mesure elle contribua à la fortune des églises de Saint-Imier ou de Sainte-Ursanne, de Grandval ou de Soleure.

Dey admet l'authenticité du testament de Berthe, dont dit-il « l'original doit se trouver aux archives cantonales de Fribourg ». Mais une note des éditeurs spécifie qu'un acte à peu près analogue existe aux archives de Lausanne, et conclut que l'un ou l'autre est peut-être apocryphe, ou tous les deux : « Cette question très importante pour l'histoire et la diplomatie, est actuellement l'objet d'un examen sérieux, dont nous attendons le résultat ».

Homme de bon sens et bien informé, Dey trace de Berthe l'un des meilleurs portraits connus.

Le pittoresque des légendes ne lui en impose pas. Il ne croit pas que la selle dont il donne une description précise a porté l'« excellente Berthe ». Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle n'affirmait-on pas qu'elle avait appartenu à un empereur romain ou datait des guerres de Bourgogne ? Persuadé que c'est une selle de dame, il suggère l'hypothèse que peut-être servit-elle à quelqu'une des écuyères qui suivaient l'armée de Charles le Téméraire.

La notice de Dey se termine par quelques renseignements sur la vie des enfants de la reine, sur le destin du monastère payernois, sur la valeur de plusieurs de ses moines. Il accorde enfin quelques lignes à la découverte du colonel-archéologue des restes mortels « qu'après mûr examen et les recherches les plus consciencieuses on crut être ce qui restait à la terre de l'illustre reine de la Transjurane ». Et il n'omet pas leur transfert dans le tombeau neuf. « Des républicains rendant hommage aux vertus d'une reine et lui donnant le doux nom de mère de la patrie, les descendants payant le tribut de la reconnaissance à celle qui, neuf siècles auparavant, avait mérité l'amour des pères, tel fut le touchant spectacle qu'offrit Payerne le 15 août 1818. »

La conclusion de l'abbé Dey reste actuelle : « Espérons que dans un siècle où se font tant de recherches, on réussira à découvrir des faits qui rempliront quelques lacunes de la biographie de Berthe, des témoignages propres à fixer l'incertitude qui s'attache à une partie de son histoire. En attendant gardons-nous de faire de cette reine un être presque fantastique. Si, en la faisant descendre des nuages dorés où on l'a hissée, on cherche à lui rendre les propor-

tions humaines et le tempérament de son siècle, à en faire en un mot un personnage historique, loin de se rendre coupable d'une profanation, on a le mérite de servir la raison et la vérité. Dégagée du cortège des faits douteux ou imaginaires, Berthe n'en paraît que plus véritablement belle et plus digne d'occuper une place glorieuse dans les fastes de la Suisse ».

Certes, on pourra toujours répéter le mot de Louis Vuillemin : « La reine Berthe ne cesse d'exister pour le peuple qu'elle aimait. Vainement, les temps de Savoie, vainement la domination bernoise ont passé sur notre terre, Berthe est demeurée l'humble reine, la royale filandière, la mère et le bouclier des populations. Elle n'a point cessé d'être celle qui protégeait les paysans, préparait l'affranchissement des villages, jetait le fondement des villes : la mère de nos libertés ; ces traits se confondent avec ceux de la patrie ».

De cette patrie, Berthe fut l'une des incarnations les plus pures, jetant sur un siècle de fer, en proie aux guerres et aux invasions, un rayon de grâce.

*De Berthe, un jour, la si douce figure  
Vint m'apparaître dans un rêve enchanteur...*

écrivait Félix Chavannes, historien et poète, éditeur du *Miroir du Monde* et auteur du *Au bord du Rhin...*, et qui pendant les années où il fut pasteur à Chevreux apprit à connaître notre vallée et ses traditions.

A l'élaboration de ce rêve, comme à la connaissance de la réalité qui en est le fondement, des historiens et des écrivains à Fribourg ont contribué. Il m'a paru bon en ce jour de le rappeler, et d'évoquer ainsi un patrimoine qui nous est commun, comme l'est aussi le désir de l'aide :

*Je la suivis bien longtemps dans la plaine,  
Et de mon cœur lui confiai les vœux,  
Je lui disais : Filez, aimable reine,  
Filez pour nous, filez des jours heureux.*

\* \* \*

Cette séance fut suivie d'une visite de l'Abbatiale, sous la conduite très experte de M. Louis Bosset, archéologue cantonal vaudois, qui voue toutes ses forces à la restauration de ce splendide édifice clunisien. Ce fut pour beaucoup la révélation d'une beauté architecturale insoupçonnée.

Enfin, l'on se trouva groupés au *Vendo*, où l'on prit le verre de l'amitié offert par la commune de Payerne, au nom de laquelle M. Frédéric Duperrex, municipal, remplaçant le syndic absent, se réjouit des excellents rapports qui unissent Payerne et ses voisins et amis de Fribourg <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Des comptes rendus de cette séance ont été publiés dans la *Liberté* des 17 et 18 mai, *Freiburger Nachrichten* du 17 mai, *Journal de Payerne* du 18 mai 1949.

---

## **A acheter**

On cherche à acheter :

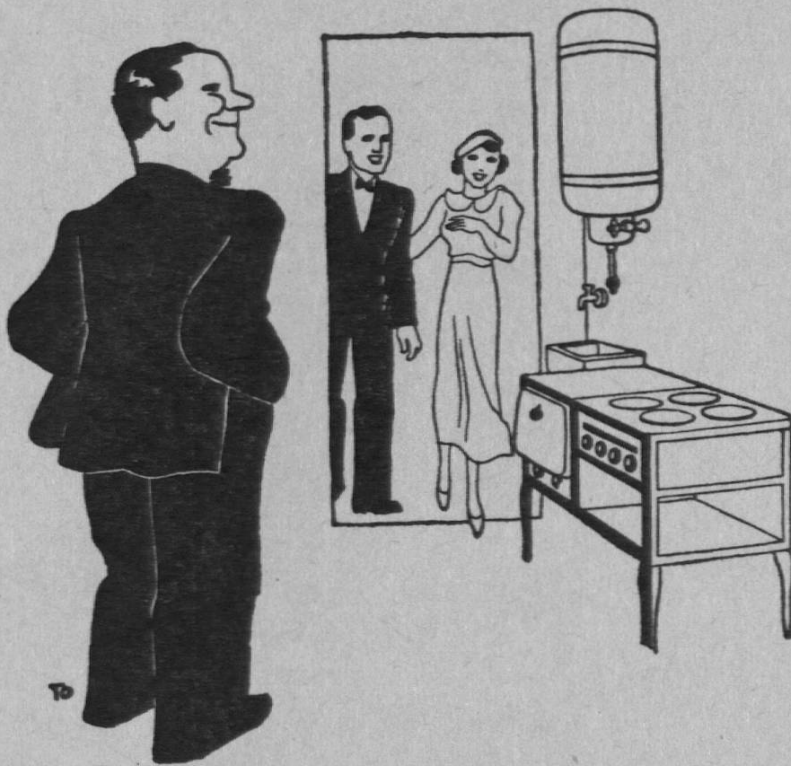
- 1° Une collection complète du *Fribourg artistique* 1890-1914, reliée ou non.
- 2° L'*Armorial du Canton de Fribourg* du P. Apollinaire Dellion.

Envoyer les offres à la Rédaction des « Annales fribourgeoises ».

**ENTREPRISES ÉLECTRIQUES FRIBOURGEOISES**

**Production et distribution d'énergie électrique**

**Cuisine électrique.**



Grâce à ses prix modiques, sa simplicité et sa propreté hygiénique, la cuisine électrique est appelée à prendre un développement universel, surtout dans les foyers où reste en honneur la succulente et savoureuse cuisine fribourgeoise.

Tous devis et renseignements sont fournis gratuitement par les Entreprises électriques fribourgeoises.

*La première impression est la bonne.*

*Rendez-la excellente en nous confiant vos imprimés.*

**FRAGNIÈRE FRÈRES**  
**IMPRIMEURS-ÉDITEURS**  
**FRIBOURG**

**Tirage: 17 décembre**

**Loterie  
ROMANDE**

**BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG**

CAPITAL ET RÉSERVES FR. 41.475.000.— GARANTIE DE L'ÉTAT



*Agences: St-Pierre à Fribourg,  
Bulle, Châtel-St-Denis, Chlè-  
tres, Domdidier, Estavayer-le-  
Lac, Farvagny-le-Grand, Mo-  
rat, Romont, Tavel.*



*100 Correspondants  
d'Épargne  
dans les principales localités  
du canton  
de Fribourg.*



**Traite toutes les opérations de banque  
aux meilleures conditions**